

COMMISSION D'EVALUATION DES PRODUITS ET PRESTATIONS

AVIS DE LA COMMISSION

14 juin 2006

Dispositif : Bonnets couvre-moignon élastiques de contention

Suite à la saisine des ministres en date du 2 septembre 2003 relative aux orthèses de contention des membres inscrites à la LPP, puis à l'arrêté du 12 juillet 2005 précisant les descriptions génériques faisant l'objet d'un examen par la Commission d'Evaluation des Produits et Prestations en vue du renouvellement de leur inscription, la Commission recommande une inscription sous nom de marque pour tous les dispositifs médicaux inscrits actuellement sous les lignes génériques 201D01.15 à 19 et 201D04.5 à 7 correspondant aux suppléments y afférant.

Direction de l'évaluation des actes et produits de santé

Bonnets couvre-moignon élastiques de contention

Méthodologie

Un groupe de travail constitué de médecins spécialistes a été mandaté par la Commission d'Evaluation des Produits et Prestations.

Nature de la demande

Il a été demandé au groupe de travail de donner un avis sur le service rendu par les bonnets couvre-moignons élastiques de contention (BCMEC).

En cas de service rendu jugé suffisant, de se prononcer sur :

- les conditions du service rendu :
 - o spécifications techniques minimales
 - o conditions de prescription et d'utilisation
- le maintien de l'actuelle inscription par description générique ou l'inscription par marque.

Prise en charge actuelle des BCMEC:

Les BCMEC sont inscrits à la LPPR sous une description générique (Titre II, chapitre 1, section D : orthèses élastiques de contention des membres). Leur prise en charge est assurée dans l'indication suivante : oedèmes des moignons d'amputation.

Sont distingués :

- les BCMEC pour amputation fémorale
- les BCMEC pour amputation tibiale
- des couvre-moignon superposables fémoraux (suppléments)

Les experts ont recommandé une inscription par nom de marque pour les raisons suivantes :

- La nomenclature actuelle semble ne recouvrir en fait qu'une seule gamme de dispositifs. La Commission n'a reçu de données que de la part d'un seul fabricant (Tournier Bottu International).
- Très peu de données bibliographiques.
- Décrire de façon générique les spécifications techniques de ces produits (dont les qualités essentielles proviennent des techniques et des matériaux de fabrication pour obtenir une adaptation morphologique optimale qui conditionne le service rendu) reviendrait à décrire le seul dispositif disponible.